

L'Affaire exceptionnelle

MONOLOGUE

Par un de ces matins matins. Je me réveillai, avec un grand étonnement. Dans un de nos Grands Magasins...

Elle se fit en toute simplicité. Elle se fit de cinq ou six paires. Elle se fit de toutes les couleurs...

Un chapeau, que je prenais pour le gros bouton de Notre-Dame. Avec des roses alentour...

M. Charles M. Greene est allé rejoindre à Coburg, Canada, Mme Greene qui passe là l'été.

Mme E. L. Beltran, Mme Hilda Beltran et M. Basile Beltran sont partis ces jours derniers pour Atlantic City.

M. et Mme William C. Dufour et leur famille sont de retour de Waveland, où ils ont séjourné plusieurs mois.

Mlle Polly Gordon est partie ces jours derniers pour Philadelphie et Bayhead, N. J.

M. et Mme Sidney Ellis sont de retour de Waveland, Miss.

Mlle Nathalie Mather passe quelques temps à New-Roads, Lae, avec Mlle Provosty.

Mlle Mary Soulé est revenue ces jours derniers de la Passe Christian où elle a passé plusieurs semaines chez M. et Mme Albert Soulé.

M. Austin Pollard est de retour d'un voyage en Europe.

Le mariage de Mlle Alma Lhote, fille de Mme George Lhote, avec M. John B. Farwell, Jne, sera célébré mercredi soir, à 8 heures, à l'église St Joseph, sur l'avenue Tulane.

M. et Mme Harry Taylor feront prochainement un voyage en Californie et au Colorado.

M. et Mme Winchester Bowling passeront la fin de la saison à la Passe Christian.

Le Dr et Mme O'Reilly sont de retour d'un voyage dans l'Amérique Centrale.

Mlle Nilda Sougeron est partie dimanche dernier pour Detroit, Mich. et New York.

M. et Mme D. Charbonnet et sa famille passent l'été à Abita Springs et passeront à quelques semaines.

Mlle Lillie Mehl passe quelques jours avec Mme James Ware sur son habitation près de White Castle, Lae.

M. Chauncey Butler est de retour d'un voyage en Europe.

M. et Mme T. L. Macon, Jr. sont partis mercredi pour la Virginie.

Le Dr et Mme Hamilton P. Jones sont partis mercredi pour New York et Philadelphie.

M. et Mme Winchester Bowling sont à la Passe Christian pour quelques semaines.

Mlle E. May Hart est arrivée mercredi de Louisville, Ky, où elle a passé plusieurs mois.

Mlle Phoebe Palfrey est actuellement à Newcastle, N.-H.

M. C. A. Tessier est de retour d'un séjour en Virginie.

M. et Mme Miles Waterman et leur famille sont partis mardi pour la Caroline du Nord.

Milles Emma et Marcelle Desporté passent quelques semaines à Biloxi chez leur tante Mme U. Desporté.

M. et Mme T. J. Henderson sont partis récemment pour Hendersonville, C. du N.

Mlle Lucile Kilpatrick est arrivée d'Oklahoma et sera, pendant quelque temps l'hôte de M. et Mme William A. Dixon. Mlle Kilpatrick a passé la semaine avec Mlle Adina Legendre.

M. Henry McCall passe quelque temps à Evan Hall, son habitation près de Donaldsonville, Lae.

Mlle Dorothy Fell est de retour d'un séjour chez M. et Mme Clerville Himel qui demeurent près de Donaldsonville.

M. et Mme Joseph H. Gomila sont partis récemment pour New-York.

Mme Robert W. Conner passe l'été en Californie.

Mlle Céleste Janvier passe l'été avec sa tante, Mme Harry Bush, sur son habitation dans la paroisse Terrebonne.

Mlle Virginia Withers est l'hôte de Mme Gustaf R. Westfeldt et de Mlle Louise Westfeldt, à leur résidence à Fletcher, C. du N.

M. et Mme William Ziegler sont partis pour New-York mercredi.

Mme David Pipes, Jne, passe quelques jours sur l'habitation Southdown, avec M. et Mme Charles Krumhaar.

M. Théodore H. Lyons, Jne, est arrivé du Nord mercredi.

Mme Crawford Ellis et Mme Edward Toby sont de retour d'un voyage à Panama.

Le comte Fleury et M. Louis Solet ont entrepris de faire revivre, d'après des documents inédits, un important ouvrage qui ne doit pas comporter moins de trois volumes, la "Société du Second Empire".

Le premier de ces volumes vient de paraître, embrassant une période de huit années, de 1851 à 1858. C'est toute l'histoire anecdotique de la première partie du règne.

En face du village du Grand-Mourmelon, sur une petite élévation, on construisit le quai tiers impérial, construit par quelques ingénieurs ch-lèts en planchis. Au centre de cette élévation d'où l'on pouvait embrasser tout le panorama du camp, s'élevait un grand pavillon peint en blanc avec raies bleues, et deux autres barques latérales, formant le premier plan; c'était le logement de l'Empereur et de son état-major général.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

En face du village du Grand-Mourmelon, sur une petite élévation, on construisit le quai tiers impérial, construit par quelques ingénieurs ch-lèts en planchis. Au centre de cette élévation d'où l'on pouvait embrasser tout le panorama du camp, s'élevait un grand pavillon peint en blanc avec raies bleues, et deux autres barques latérales, formant le premier plan; c'était le logement de l'Empereur et de son état-major général.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

LES CRIMES D'UN JOUEUR

LES CAUSES CÉLÈBRES

De toutes les passions humaines, une des plus terribles est celle du jeu. L'épouvantable histoire suivante va montrer jusqu'où elle peut entraîner.

Le 19 juillet 1814, un assassinat très mystérieux fut découvert dans la maison portant le numéro 7 de la rue Grange-Batelière, où une vieille dame, du nom de Vaumes, occupait depuis assez longtemps un appartement d'une extrême simplicité.

Mme Vaumes avait des habitudes régulières, sortant toujours aux mêmes heures, allant chez ses fournisseurs, échangeant deux ou trois mots avec les concierges, puis se barricadant chez elle et ne reparaisant pas avant le lendemain.

Un général de brigade commandait les troupes pendant le service divin, tandis que, devant tous les tambours et clairons réunis, un immense tambour-major, grimpé sur un escabeau, pour être mieux vu, faisait exécuter les batteries et les sonneries.

Un coup de canon annonça le commencement de la messe. Au moment de l'élevation, un drapeau hissé au sommet du grand mât, près de l'autel, donnait le signal de la prière militaire au D. U. des armées descendu au milieu des troupes.

Après le service divin, les troupes défilèrent et profitèrent ensuite du jour de repos dominical pour aller s'ébattre joyeusement dans Mourmelon.

Dans les grandes circonstances, la Garde faisait des retraites aux flambeaux magnifiques. A l'heure prescrite, toutes les fanfares et musiques, les tambours, clairons et trompettes se réunissaient devant le quartier impérial.

Pendant toute la durée de la messe, une des musiques, placée près de l'autel, jouait les morceaux les plus choisis de son répertoire.

Quatre mois s'écoulèrent. L'assassinat de la rue Grange-Batelière était oublié. Or, dans la matinée du 9 novembre, des mariages furent célébrés de la Seine une tête d'homme fraîchement coupée enveloppée dans deux serviettes portant les initiales A. D. Tout Paris s'occupait déjà de cette lugubre trouvaille, quand on apprit qu'un passant venait de signaler la présence d'un paquet suspect le long d'une palissade entourant les travaux en voie d'exécution de la colonnade du Louvre.

Il est aisé de s'imaginer l'émoi que provoqua ce sensationnel fait divers. Aussi pendant de longues journées les abords de la morgue furent-ils envahis par une foule énorme. Tout le monde voulait voir le cadavre découpé. Chacun espérait le reconnaître et contribuer ainsi à faciliter l'œuvre de la justice.

Puis, après quelques reprises de pied ferme, la messe se mettait en marche en jouant. Devant le quartier impérial, les différentes musiques se séparaient et rejoignaient leurs campements. Le retraité sonné, le camp rentra dans le silence après avoir été rempli du bruit de dix-huit musiques et fanfares de la Garde.

Le 1er septembre, l'Empereur inaugura la première période de manœuvres du camp de Châlons: une série d'opérations eurent lieu sur des thèmes donnés, et la Garde fut exercée au tir, aux travaux de fortification et à des manœuvres d'ensemble, qui, l'époque, eurent un grand retentissement. Le ligne du chemin de fer du camp fut inauguré solennellement quelques jours après. Enfin, le 18 septembre, arrivait le duc de Cambridge accompagné de sa maison militaire et du célèbre lord Cardigan spécialement invité par l'Empereur.

Comte Fleury et Louis Solet. Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Comte Fleury et Louis Solet. Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Comte Fleury et Louis Solet. Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Comte Fleury et Louis Solet. Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Comte Fleury et Louis Solet. Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Comte Fleury et Louis Solet. Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Comte Fleury et Louis Solet. Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Comte Fleury et Louis Solet. Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Comte Fleury et Louis Solet. Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Comte Fleury et Louis Solet. Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Comte Fleury et Louis Solet. Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15 novembre 1855. On commença sans retard, dans les premiers mois de l'année suivante, à y faire les installations plus urgentes, le terrain étant nivelé, les tentes dressées pour recevoir bientôt la Garde Impériale qui allait inaugurer, sous le commandement en chef de l'Empereur, du 30 juin au 30 octobre 1857, la première série de grands manœuvres de Nancy qui devaient y poursuivre annuellement par tous les corps de l'armée française.

Comte Fleury et Louis Solet. Le décret impérial portant création du camp de Châlons est daté du 15